



Sion, le 21 janvier 2009

Association romande vivre sans violence
Case postale 5249
1002 Lausanne

Mademoiselle, Madame,

Pour notre activité au sein de notre Mouvement de la Condition Paternelle Valais, nous avons effectué différentes recherches concernant la violence en général.

Votre site internet : <http://www.violencequefaire.ch> a retenu toute notre attention dès l'entrée sur le site.

En effet, nous avons été surpris que pour un site généraliste sur la violence, la forme féminine soit employée. « Je suis INSULTEE, HUMILIEE, SURVEILLEE ou FRAPPEE ». Nous ne contestons aucunement la violence des hommes faite sur les femmes et nous le regrettons et désapprouvons cette maltraitance. Toutefois, nous pouvons attester et vous communiquer qu'il y a également des femmes qui exercent une violence sur des hommes. Si le sujet peut faire sourire, il n'en demeure pas moins que cet état de fait est préoccupant. Nous serions très heureux que vous puissiez communiquer dans votre site que la violence est faite autant par les femmes que les hommes, à savoir qu'elle existe malheureusement dans les 2 sens.

Il n'existe à l'heure actuelle pas de statistiques fiables en Suisse sur la violence. Au Canada, en revanche toutes les plaintes sont répertoriées, et il en ressort qu'il y a autant de femmes violentes que d'hommes. Nous pensons que ces statistiques doivent être les mêmes en Suisse. Il est très difficile, pour un homme victime de violences de la part de sa conjointe, d'aller l'exprimer et de signifier un tel comportement. Cela est extrêmement humiliant. Inutile de rappeler que la violence peut être physique et également psychologique. Une mère qui empêche un père de voir ses enfants, sans raison apparente, est également classée sous le registre de la violence. Que penser des fausses allégations sexuelles ? Dans un cas comme dans l'autre, aucune statistique si sérieuse soit-elle ne les mentionne.

Pour conclure, nous vous saurions gré de modifier les informations à ce sujet, transmis par l'intermédiaire de votre site, afin que la consultation s'adresse tant aux hommes qu'aux femmes.

Dans l'attente certaine d'une prochaine réponse de votre part, et tout en vous remerciant pour ces démarches, nous vous adressons, Mademoiselle, Madame, nos respectueuses salutations.

Pour le MCP Valais
François Solleder
Co-Président